

AMELIORATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Système d'information comptable des EPLEFPA (SIC)

La DGER est engagée dans une démarche globale d'amélioration du système d'information de l'enseignement agricole.

Disposer de systèmes d'information (SI) performants est un besoin essentiel pour piloter l'appareil de formation et d'éducation qu'est l'enseignement agricole (EA). Il s'agit d'offrir aux élèves et aux familles un service de qualité. Il s'agit aussi de proposer aux personnels qui œuvrent dans les établissements des outils efficaces, ergonomiques et fiables.

L'historique et la complexité du SI de l'EA induisent certaines difficultés, qui ralentissent l'exécution des missions attendues, mettent en risque la capacité à assurer certaines missions régaliennes et accaparent une partie du temps de travail des personnels, ce qui les éloigne de leur cœur de métier (pédagogie, animation, pilotage de projet...).

Face à ce constat, plusieurs chantiers structurants sont engagés par la DGER pour améliorer et rénover les SI, qui prennent en compte les besoins d'évolution régulièrement exprimés. Ce sont des chantiers au long cours, qui mobilisent toute une équipe au niveau national. Ils sont cependant peu connus et leurs résultats ne seront tangibles que lorsqu'ils seront achevés.

Afin de donner de la perspective à tous les personnels de l'enseignement agricole dans les établissements et au niveau régional, une série de fiches explicatives établies par la DGER vise à redonner un cap et à préciser les objectifs et le contenu de ces chantiers structurants.

La mise en œuvre de certains chantiers, le développement et le maintien de certains SI et l'assistance utilisateurs qui les accompagne, sont confiés par la DGER à l'Institut Agro Dijon, qu'elle finance à cette fin dans le cadre du dispositif national d'appui (DNA).

I. Enjeux, constats et principes de conduite du projet « Système d'information comptable »

Le système d'information comptable (SIC) est un sous-ensemble du système d'information des EPLEFPA, conçu pour collecter, stocker, gérer, traiter et rapporter des données budgétaires, financières et comptables. Le SIC est crucial pour assurer une gestion efficace des finances des établissements, favoriser la transparence et soutenir la prise de décision stratégique.

L'actuelle application de gestion comptable Cocwinelle est maintenue par l'Institut Agro Dijon. Elle fonctionne, mais sans dématérialisation ni prise en compte des principes de doctrine comptable actuels et avec peu d'ouverture sur l'environnement applicatif moderne. Beaucoup de tâches pourraient être automatisées, simplifiées et/ou fiabilisées.

Tirant les leçons du premier appel d'offres infructueux, le projet a pris une nouvelle forme. Le 20 décembre 2022, la DGER a décidé de mettre en œuvre les recommandations issues d'une



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGER/DAT/BPSI – 23/10/2025

mission d'appui qu'elle avait confiée à la DINUM, à savoir combiner deux solutions qui permettent de sécuriser le projet de façon robuste, progressive et à un coût raisonnable :

- Un projet de moyen terme : le recours à un progiciel issu d'une liste de solutions pré-identifiées par la DINUM comme pouvant convenir ;
- Une action de court terme : une montée de version du système de gestion de base de données utilisé par Cocwinelle. Cette opération, menée en 2023 et 2024, a été menée à terme avec succès.

II. Calendrier du projet

Le calendrier opérationnel a été établi avec une livraison de la nouvelle solution au 1^{er} janvier 2027 pour les établissements préfigureurs et un an plus tard pour les autres établissements :

- Fin 2025 et année 2026 : Développements complémentaires, modélisation des paramétrages, mise au point de la documentation avec un groupe de 17 établissements préfigureurs (cf. liste en page suivante) ; formation du groupe préfigureur
- 1^{er} janvier 2027 : Mise en production du nouveau SI comptable pour les établissements préfigureurs.
- Année 2027 : Accompagnement auprès des autres établissements en vue du déploiement
- 1^{er} janvier 2028 : Mise en production du nouveau SI comptable dans les autres établissements.

Ce calendrier pourra être ajusté si certains établissements considèrent ne pas pouvoir se mobiliser pour une mise en œuvre aux dates définies et/ou si davantage de temps est nécessaire pour permettre un accompagnement adéquat des agents.

Pendant la période de transition, l'Institut Agro Dijon est chargé par la DGER d'assurer le maintien en condition opérationnelle de l'outil actuel Cocwinelle dans le cadre du DNA.

III. Point d'avancement (octobre 2025)

a) Sélection de l'application

A l'occasion du comité de pilotage SIC du 15 octobre 2025, le comité présidé par le directeur général adjoint a convenu de retenir l'offre de la société Nexpublica, dont l'application « PEP Premium » présente l'offre avec les fonctionnalités les plus complètes et une capacité d'adaptation à la plupart de nos besoins.

La prochaine étape clé est la contractualisation avec la société en partenariat avec l'UGAP.

Une réunion de lancement sera organisée d'ici la fin de l'année 2025 en présence des différents acteurs du projet pour 2026, dont les établissements préfigureurs.

b) Les établissements préfigureurs

Un panel d'EPLFPA représentatifs des tailles et pratiques de l'ensemble des établissements a été constitué. Ces établissements préfigureurs, qui utiliseront la nouvelle application dès le 1^{er} janvier 2027, permettront par leur expérience d'adapter l'application aux besoins de tous les EPLFPA. La liste de ces établissements est fournie en page suivante.

La contribution des équipes de ces établissements préfigureurs est capitale pour la réussite du projet. Ils vont en effet connaître en une seule fois de toutes les évolutions en cours : nouvelle instruction comptable M9.9 actualisée avec la dématérialisation, nouvelles pratiques comptables, nouvelles possibilités d'organisation du travail et nouvelle application. Ces évolutions sont autant d'avancées qui faciliteront le quotidien des équipes mais qui nécessiteront une attention toute particulière dans un premier temps.

Ce groupe d'établissements préfigureurs bénéficiera d'un accompagnement très important de la part de l'éditeur et de la DGER pour faciliter cette tâche et ainsi préparer le déploiement d'une solution adaptée à tous, dès l'année suivante. Au sein de la DGER, l'Inspection de l'enseignement agricole apportera son expertise et assurera le lien avec la DGFIP pour l'actualisation de l'instruction comptable M9.9 avec dématérialisation complète.

Liste des établissements préfigureurs :

Région	Département	Etablissement
AURA	Allier	EPLEFPA du Bourbonnais à Moulins
AURA	Drôme	EPLEFPA de Valence (Le Valentin)
AURA	Isère	EPLEFPA de Voiron
AURA	Loire	EPLEFPA de Roanne Chervé
Bourgogne Franche Comté	Haute-Saône	EPLEFPA de Vesoul
Normandie	Manche	EPLEFPA de Coutances
Nouvelle Aquitaine	Charente-Maritime	EPLEFPA de Saintonge à Saintes
Nouvelle Aquitaine	Corrèze	EPLEFPA de Haute Corrèze - Neuvic
Nouvelle Aquitaine	Creuse	EPLEFPA d'Ahun
Nouvelle Aquitaine	Gironde	EPLEFPA de Bordeaux Gironde
Occitanie	Aveyron	EPLEFPA de Rodez La Roque
Occitanie	Aveyron	EPLEFPA de Saint Affrique (la Cazotte)
Occitanie	Hautes-Pyrénées	EPLEFPA de Tarbes
Occitanie	Hérault	EPLEFPA de l'Hérault (Montpellier)
Occitanie	Lozère	EPLEFPA de la Lozère (Saint Chely d'Apcher)
PACA	Vaucluse	EPLEFPA de Carpentras
PACA	Vaucluse	EPLEFPA d'Avignon